

MONTELMAR-AGGLOMERATION

○ ○ ○

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT

Nom officiel : Communauté d'agglomération MONTELMAR-AGGLOMERATION

Adresse postale : Maison des Services Publics – 1 Avenue Saint-Martin

Localité/Ville : MONTELMAR

Code postal : 26200 – Code NUTS : FRK23

Point(s) de contact : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques – Service de la Commande Publique

A l'attention de Monsieur le Président de MONTELMAR-AGGLOMERATION ou son représentant

Téléphone : 04.75.53.10.74.

Courriel : dcpaj@montelimar-agglo.fr

Adresse internet (le cas échéant) www.montelimar-agglo.fr

Adresse du profil acheteur : <http://www.montelimar-agglo.fr/>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES

Autorité régionale ou locale

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II. 1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé :

Entretien complet des systèmes de sécurité incendie des bâtiments de Montélimar-Agglomération et de la ville de Montélimar

II.1.2) Code CPV principal

50410000-2

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte :

La présente consultation concerne les prestations de services d'entretien complet des systèmes de sécurité incendie des bâtiments de la Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération et de la ville de Montélimar.

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : NON

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

44 440.53 € pour Montélimar agglomération

38 493.78 € pour la ville de Montélimar

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

50410000-2

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK23

Lieu principal d'exécution : Montélimar agglomération

II.2.4) Description des prestations :

La présente consultation concerne les prestations de services d'entretien complet des systèmes de sécurité incendie des bâtiments de la Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération et de la ville de Montélimar.

II.2.5) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation

II.2.11) Information sur les options

Option : OUI

Il est prévu une option au sens du droit communautaire :

- En cas de nécessité de réalisation de prestations similaires, le recours au marché sans publicité ni mise en concurrence suivant l'article R.2122-7 du Code de la commande publique pourra être utilisé dans un délai de trois (3) ans à compter de la notification du marché.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : NON

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure :

Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union Européenne (dans les cas énumérés ci-dessous).

- Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive.

Explication : Marché d'un montant inférieur aux seuils européens.

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : NON

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au B.O.A.M.P. du 21 mai 2024 sous le n° 24-58366 et inséré sur le site internet de la Communauté d'agglomération de Montélimar-Agglomération le 21 mai 2024.

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

**MARCHÉ N° S240038 pour Montélimar Agglomération
240043 pour la ville de Montélimar**

LOT N°

INTITULÉ : Entretien complet des systèmes de sécurité incendie des bâtiments de Montélimar-Agglomération et de la ville de Montélimar

Un marché/lot est attribué : OUI

V.2) Attribution du marché : 09 septembre 2024

V.2.1) Date de conclusion du marché :

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 1
Nombre d'offres reçues de la part de PME :
Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1
Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

Nom officiel : SPIE FACILITIES
Adresse postale : 7/9 Rue Maréchal Leclerc – B. P. 215
Localité/Ville : ECHIROLLES
Code postal : 38130
Pays : France
Téléphone : 04.76.98.18.70.
Fax : 04.76.98.55.72.
Mail : dce-rx.facilities@spie.com
Le titulaire est une PME : NON
Total des points obtenus pour cette offre : 100/100

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)

Valeur totale finale du marché :
44 440.53 € pour Montélimar agglomération
38 493.78 € pour la ville de Montélimar

V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :
La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires :

Type de procédure : Procédure adaptée suivant dispositions des articles R. 2123-1-1° et R. 2131-12-2° du Code de la commande publique (C.C.P).

Modalités de consultation des marchés :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par **les articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.**

Pas de sous-traitance indiquée mais les attributaires ont toujours la possibilité de sous-traiter en cours de marché au titre de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975.

INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ

Valeur totale finale du marché : Le montant indiqué correspond au montant total sur la durée du marché soit trois (3) ans.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble
Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135
Localité/Ville : Grenoble cedex
Code postal : 38022
Téléphone : 04 76 42 90 16
Fax : 04 76 51 89 44

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- soit, avant la signature du contrat, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- soit, après la signature du contrat, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R. 411-1 et R. 421-7 du Code de la Justice Administrative, et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- soit, après la signature du contrat, un référé contractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Grenoble
Adresse postale : 2 Place de Verdun – B. P. 1135
Localité/Ville : Grenoble cedex
Code postal : 38022
Téléphone : 04.76.42.90.16.
Fax : 04.76.51.89.44.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 24 SEPTEMBRE 2024

Le Président,